



## La « Balance de Cristal » qui récompense les pratiques innovantes concourant à la qualité de la justice sera remise le 25 octobre

Strasbourg, 22.10.2012 – Le Prix européen 2012 « La Balance de cristal », attribué par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, sera remis le 25 octobre à Vilnius (Lituanie), à l'occasion de la Journée européenne de la Justice civile.

Pour la 6<sup>ème</sup> année, ce Prix permet d'identifier, de faire connaître et partager les pratiques innovantes dans le domaine de la justice civile en matière de gestion de procédure, d'organisation des tribunaux et de fonctionnement du système judiciaire en général.

Les quatre projets sélectionnés par le jury et qui seront présentés en détail sont :

- . Le suivi des expertises judiciaires – Tribunal de première instance d'Anvers (Belgique)
- . Lexnet – Secrétariat Général d'administration de la justice (Espagne)
- . La Co-audition du juge aux affaires familiales / Auditeur d'enfant – Tribunal de Grande instance de Tarascon (France)
- . Base de données juridique et tableaux de bord de la performance – Cour Suprême de Slovénie (Slovénie)

La compétition 2012 a été ouverte à toutes les structures ayant des responsabilités dans le système judiciaire au sein des États membres du Conseil de l'Europe ou de l'Union européenne.

La **cérémonie de remise des prix**, ouverte à la presse et au public, **débutera à 16h15**, en présence des membres du jury, des représentants du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne et du Ministre de la justice de Lituanie, et sera suivie d'une **conférence de presse** (Hôtel Artis, Liejyklos St. 11/23).

Plus d'informations : [Prix européen Balance de cristal](#), [Journée européenne de la Justice civile](#)

Contact : [Estelle Steiner](#), Attachée aux médias, Tél. +33 (0)3 88 41 33 35